



## PROTOCOLE D'ACCUEIL - ACM LES GENÊTS

### Mercredis et Vacances scolaires - Mars 2022

Dans le cadre des recommandations sanitaires gouvernementales, l'accueil de loisirs des Genêts a mis en place des règles sanitaires et un fonctionnement lié à cet effet.

C'est pourquoi, nous vous demandons de prendre connaissance de ce document afin de connaître le cadre dans lequel vos enfants évolueront pendant leur séjour à l'ACM.

### Le personnel

**Chaque personne, en arrivant sur l'accueil doit se laver les mains et respecter les gestes barrières** tout au long de la journée aussi bien envers les enfants que ses collègues. Toute l'équipe assure l'entretien sanitaire selon le protocole établi.

Le port du masque de **catégorie 1** n'est plus obligatoire à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement.

### Arrivée et départ sur le lieu d'accueil

**Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant leur arrivée** sur l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (à partir de 38°C), l'enfant ne doit pas se rendre sur l'accueil. De même, les enfants ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ne doivent pas se rendre à l'ACM. Si un membre du foyer a été testé positivement, l'enfant doit réaliser un autotest 2 jours (J2) après la survenue du cas confirmé. Ils en informent le responsable de l'établissement.

**Le personnel doit s'appliquer les mêmes règles.**

Il est demandé aux familles de respecter les horaires d'arrivées et de départs :

→ Matin : entre 7h30 et 9h00

→ Soir : entre 17h00 et 18h15

Si plusieurs familles se présentent en même temps, il convient de respecter la distanciation physique.

A l'arrivée sur l'accueil de Loisirs, chaque enfant se lave les mains.

**En cas de doute ou de symptôme, les animateurs doivent impérativement prendre la température de l'enfant.**

Les enfants bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains, par rapport aux différents temps de vie quotidienne sur l'ACM.

Un rappel des consignes est réalisé chaque jour.

Une information sous forme de protocole est transmise aux familles par le biais du site internet de la commune et le protocole est à disposition sur l'Accueil de Loisirs.

## Le temps d'accueil

### **La répartition des enfants**

#### **Les mercredis :**

Les enfants sont répartis par école avec 2 animateurs par groupe.

#### **Les vacances scolaires :**

Les enfants sont répartis **par groupe selon leurs âges** avec 2 ou 3 animateurs référents :

- 3 ans
- 4 ans
- 5 ans

**Chaque groupe a une salle bien identifiée** pour toute la durée du séjour.

Lors des trajets en bus, les enfants de l'ACM sont répartis par groupe. Néanmoins, l'organisation ne pouvant nous permettre l'utilisation de plusieurs bus, un seul transport sera mis à disposition.

Le port du masque dans les transports est obligatoire pour les encadrants.

### **Limitation du brassage des enfants**

Dans l'espace intérieur

**A son arrivée, chaque enfant, après s'être lavé les mains va installer ses affaires au porte manteau et se rend dans l'espace de vie prévu pour son groupe.**

**Dans les lieux clos, la distanciation physique doit être maintenue entre les enfants d'âge différents. En revanche, elle ne s'impose pas entre les enfants d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos ou dans les espaces extérieurs.**

## **La prise des repas et du goûter**

### **Les mercredis :**

Les temps de **repas se feront dans le réfectoire pour tous les groupes avec distanciation physique entre les groupes. Les repas sont préparés par la cuisine centrale municipale, en liaison chaude.**

### **Les vacances scolaires :**

Les temps de **repas se feront dans le réfectoire pour les 4 et 5 ans avec distanciation physique entre les deux groupes. Les 3 ans mangeront dans un deuxième réfectoire.**

**Les adultes prendront leur repas avec les enfants. Le lavage des mains pour les adultes doit s'effectuer entre chaque plat servi.**

**Aucune autre forme de restauration n'est acceptée sur l'accueil, sauf en cas de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI). Dès la fin du repas, les tables et les chaises sont nettoyées et désinfectées.**

**Un goûter est également fourni aux enfants** et sera pris dans les espaces de vie ou le réfectoire.

## **Hygiène et nettoyage**

### **Le lavage des mains et passage aux toilettes**

Le lavage des mains et le passage aux toilettes s'effectuent :

- En arrivant sur l'ACM
- Après les activités et sorties extérieures
- Avant et après les repas et collations
- Après être allé aux toilettes

Tout cela avec la présence d'un adulte, dans le respect des règles sanitaires (lavage des mains pendant 30 secondes et séchage avec un papier individuel jetable).

### **Nettoyage et désinfection des locaux**

Le nettoyage et la désinfection des locaux sont assurés par le personnel municipal et se font suivant un plan de nettoyage :

- Nettoyage des sols, portes, tables, chaises, mobilier avant l'arrivée ou après le départ des enfants.

- Nettoyage des points de contact et des zones fréquemment touchées réalisé plusieurs fois par jour (toilettes, robinets, interrupteurs, chasse d'eau, poignées de porte et matériels pédagogiques...).
- Nettoyage et désinfection des tables et des chaises dès la fin du repas et du goûter.
- Aération des locaux plusieurs fois par jour par l'équipe d'animation.

## Les activités

Les activités proposées visent à respecter au maximum les gestes barrières. Elles ont lieu sur le centre ou à l'extérieur et concernent aussi bien des activités artistiques, d'expression, des jeux sportifs ou d'équipe et des grands jeux.

**Nous demandons aux familles de fournir, chaque jour, une bouteille d'eau ou une gourde ainsi que des affaires de rechange.**

**Les sorties ont lieu sur la journée, les mercredis des vacances et sur les demi-journées, le reste de la semaine.**

**Les enfants sont répartis par groupe.**

**L'équipe d'animation doit obligatoirement porter un masque de catégorie 1 lors des déplacements en car, mais il n'y a pas de distanciation physique entre les enfants, ni avec les adultes.**

Pour la pratique des activités de jeux, de motricité, il faut **privilégier des tenues adaptées au sport.**

## Procédure de gestion d'un cas suspect ou confirmé

### **Chez l'enfant**

**En cas de fièvre à partir de 38°C, l'enfant est isolé** dans une pièce dédiée à cet effet. **La famille est contactée pour venir chercher l'enfant sans délai.**

**La procédure à suivre est rappelée (éviter les contacts et consulter le médecin traitant).**

**Les enfants** cas confirmés ne doivent pas prendre part à l'accueil et respecter une période d'isolement qui débute :

- à partir du début des symptômes pour les cas symptomatiques
- à partir du prélèvement positif pour les cas asymptomatiques.

S'agissant des mineurs de moins de 12 ans, indépendamment de leur statut vaccinal, ainsi que des mineurs de 12 ans et plus et des personnels bénéficiant d'un schéma vaccinal complet, l'isolement est de 7 jours pleins. Il peut prendre fin au terme de 5

jours si un test antigénique est réalisé à l'issue du 5ème jour et que son résultat est négatif.

Le retour au sein de l'accueil se fait, sous réserve de la poursuite du respect strict des mesures barrières. Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement (à partir de 6 ans).

**La survenue d'un cas confirmé** parmi les mineurs du groupe entraîne l'éviction du cas confirmé et la mise en œuvre du protocole de dépistage réactif. Les mineurs du groupe (et ceux identifiés comme contacts à risque en dehors du groupe) pourront poursuivre leur participation à l'accueil sous réserve de réaliser un autotest.

Depuis le 28 février 2022, seul un test (autotest ou test antigénique) est à réaliser 2 jours (J2) après le dernier contact avec le cas confirmé (sans isolement entre J0 et J2) ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact.

Sur présentation du courrier remis par l'accueil, les responsables légaux pourront bénéficier gratuitement d'un autotest en pharmacie. Si l'autotest est positif, un test antigénique ou RT-PCR devra être réalisé. Si le résultat est confirmé par test antigénique ou RT-PCR, le mineur devient un cas confirmé.

Il est demandé aux responsables légaux d'en informer le responsable de l'accueil. Le mineur devra alors respecter un isolement de 7 jours pleins pouvant être réduit à 5 jours comme indiqué ci-dessus. Si l'autotest est négatif, le mineur peut poursuivre sa participation à l'accueil.

Le schéma de fonctionnement du dispositif est le suivant :

- J0 : information de la survenue d'un cas confirmé ;
- J2 : réalisation d'un autotest ou test antigénique ;
- A compter de J7 : si un nouveau cas positif apparaît le cycle de dépistage doit être mis en œuvre.

## **Chez l'adulte**

**En cas de fièvre à partir de 38°C, l'adulte est isolé** dans une pièce dédiée à cet effet, avec un masque dans l'attente de son retour à domicile et d'une consultation du médecin traitant. La même procédure que pour l'enfant est appliquée en cas de test positif.

### **Pour les personnes cas positifs**

Les mineurs ou personnels cas positifs doivent respecter une période d'**isolement de 7 jours pleins** après le début des signes ou à la date du prélèvement positif.

**La levée de l'isolement est possible à J5 avec un résultat d'un test antigénique négatif**, et en l'absence de signes cliniques d'infection depuis 48 heures.

Si le test réalisé à J5 est positif ou en l'absence de réalisation de ce dernier, l'isolement est de 7 jours au total. Il n'est pas demandé la réalisation d'un nouveau test à J7.

Conformément aux recommandations des autorités sanitaires, le port du masque en intérieur est fortement recommandé pour les cas confirmés durant les 7 jours suivant leur période d'isolement.

A compter du 21 mars 2022, les personnels cas contacts ne disposant pas d'un schéma vaccinal complet ne sont plus tenus de s'isoler conformément aux recommandations des autorités sanitaires et en cohérence avec la doctrine en population générale. Ils réalisent également un autotest à J2 ou au moment de l'information de la survenue du cas si elle intervient plus de 2 jours après le dernier contact.

## **Protocole de nettoyage et de désinfection après survenue d'un cas covid-19**

- L'utilisation de l'aspirateur pour le nettoyage des sols est à proscrire.

Les sols et surfaces doivent faire l'objet des opérations suivantes :

- nettoyer les surfaces, les points de contact et les zones fréquemment touchées à l'aide d'un détergent usuel.
- rincer à l'eau pour évacuer le produit détergent et la salissure.
- désinfecter avec un produit virucide.
- éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.

# Bien se laver les mains

30  
sec.

Se laver les mains à l'eau et au savon **pendant 30 secondes** est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.

## Comment bien se laver les mains ?



Mouillez vos  
mains.



Prenez du  
savon.



Frottez-vous les mains, **paume  
contre paume.**



Lavez **entre les  
doigts.**



Lavez le **bout  
des doigts** et  
les **ongles.**



Lavez les  
**pouces.**



Frottez le  
**dessus des  
doigts.**



Rincez-vous les  
mains.



Séchez vos mains avec un **essuie  
mains en papier à usage unique.**  
**Fermez le robinet avec votre  
essuie mains.**



Vos mains sont  
propres !

# Bien porter son masque

## Comment mettre correctement son masque ?



1 **Lavez-vous les mains** à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique.

2 Le pli creux sur le nez et le pli plaqué (en général : face colorée) à l'extérieur. **Portez le masque dans le bon sens !**



3 **Tenez le masque par les lanières élastiques.**  
**Passez les élastiques derrière la tête**, de part et d'autre des oreilles.



4 **Bien recouvrir le nez, la bouche et le menton.**  
Le masque doit être bien enveloppant et passer sous le menton.

5 **Ajustez le masque.**  
**Testez l'étanchéité** de votre masque.



6 Couvrir le masque avec les mains et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage.

7 **Retirez le masque par l'arrière** en décrochant les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage.  
**Isolez-le dans un sac plastique** en attendant de le laver.



8 **Lavez-vous les mains** à l'eau et au savon ou avec un gel hydroalcoolique.

## Comment laver son masque ?

Votre masque doit être lavé après **4h d'utilisation**.

En machine à **60°C** au moins 30 minutes.

Ou le faire tremper dans de l'**eau bouillante** (100°C) avec un peu de **lessive** ou du **savon de marseille**.

Utilisez un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour bien sécher les différentes couches de votre masque. Vous pouvez également le faire sécher à l'air libre sur une surface propre et désinfectée et une fois sec le repasser.